



La séance du CCE de GrDF s'est déroulée au siège de GrDF, 6 Rue Condorcet 75009 Paris.
Président : **Benoît PONS**. Secrétaires : **Jean-Philippe BUCHON** et **Thierry DALOT**.



la transformation à GrDF : la CGT entre dans le vif du sujet...

Ci-dessous la déclaration liminaire de la délégation CGT, lue en entrée de séance :

Le 9 Avril, à l'appel des Organisations Syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, plus de 300 000 salariés, actifs, jeunes et retraités, privés d'emploi, se sont réunis dans les 86 rassemblements et manifestations en Province et à la manifestation nationale à Paris.

Plus de 120 000 manifestants ont convergé vers la capitale.

Témoin de la réussite de cette journée, une vieille dame, la Tour Eiffel, a dû fermer ses portes pour la 1^{ère} fois depuis le mouvement social de 2010, signe de la prise en compte massive de cette journée de grève partout dans le pays !

Les manifestants ont exprimé avec enthousiasme et détermination leurs exigences revendicatives en matière de salaire et de pension, d'emploi, d'amélioration des conditions de travail et de la protection sociale, mais aussi pour un développement des services publics qui réponde aux besoins des populations.

Ils ont donc clairement affiché aujourd'hui leur opposition aux politiques d'austérité conduites par le gouvernement et inspirées par le patronat, Medef en tête.

Gouvernement et patronat doivent entendre le message et les exigences sociales exprimées aujourd'hui.

Dans les entreprises et territoires, les différents conflits qui se sont déroulés ces dernières semaines ont tous le même objectif : mettre les revendications des salariés sur la table des négociations sur les lieux de travail. C'est ce qui a permis la dynamique pour ce 9 avril et pour le 1er mai à venir.

Les différentes lois "Sécurisation de l'emploi" ou "Macron", les cadeaux faits au patronat à travers le pacte de responsabilité et le CICE constituent un ensemble de dispositions qui creusent les inégalités et fragilisent la situation des salariés, tandis qu'elles sécurisent les profits des actionnaires !

Tout comme au sein des IEG, les menaces de plafonnement pèsent sur le Tarif Agent. La défense de ce dernier faisant partie, entre autre, des revendications portées par les Electriciens et Gaziers lors de cette grande journée.

Sur Marseille, les Gaziers de l'Agence Réseau Gaz ont élaboré un cahier revendicatif il y a plus d'1 an. Sans réponse de la direction locale depuis, c'est par la lutte que les salariés ont fait aboutir leurs légitimes revendications la semaine dernière. Après une bataille de 3 jours, ils ont arraché à la force du poignet bon nombres d'avancées comme paradoxalement l'application de l'accord Astreinte ! Un comble, être obligé de partir en Grève pendant plusieurs jours pour faire appliquer un Accord cosigné par la direction et les organisations syndicale., Malheureusement à GrDF, faut il attendre dans le nouveau projet d'entreprise la culture du paradoxe..

Enfin, en lien avec le "dossier transformation", la question de l'emploi remonte de divers endroits du territoire, ainsi nous exigeons l'ouverture de négociations sans délai afin de mettre l'ensemble des acteurs autour d'une table pour engager des réflexions sur l'ensemble des métiers et missions à GrDF sur l'emploi, les classifications et la reconnaissance du professionnalisme entre autre.

[Lire la déclaration](#)

Composition de la délégation CGT au CCE du 16 avril 2015

Alain GAVALON,
Alain PICCIRILLO,
Bernard BATTU,
Christophe GONNET,
Daniel ROUBY,
Didier CHABARD,
François LEFEBVRE,
Frédéric SCHEELINCK,
Gilles SOLAIRE,
Hervé CHESNEL,
Jean-Philippe BUCHON,
Jean-Pierre RONDINEAU,
Jérémy LELEU,
Karim ABED,
Lionel DAYET,
Michel LAPLANTE,
Pascal BERGER,
Philippe CASTETS,
Serge BILLAUT,
Thierry DALOT,
Thierry JOURNET,
Thomas DUTEL,
Jean-Pierre SARAILLON (RS)(Abs).

Fonctionnement du CCE

Elections du secrétaire et du secrétaire adjoint

Jean-Philippe Buchon, le secrétaire actuel de l'organisme étant appelé à occuper de nouvelles fonctions à la FNME CGT, le CCE de GrDF a décidé de désigner **Thierry Dalot** secrétaire à partir de ce jour ; Jean-Philippe Buchon devient donc secrétaire adjoint.

Approbation des PV des 10/12/2014, 04/02/2015 et 19/02/2015.

Les PV sont approuvés à l'unanimité.

Commission Economique : désignation de l'expert du CCE

Ce point a été voté à l'unanimité : le Cabinet SECAFI est donc retenu.

Présentation des comptes 2014 du CCE

Le bilan des comptes 2014 du CCE de GrDF recueille un avis favorable à l'unanimité.

Projet d'évolution des activités d'intervention de GrDF

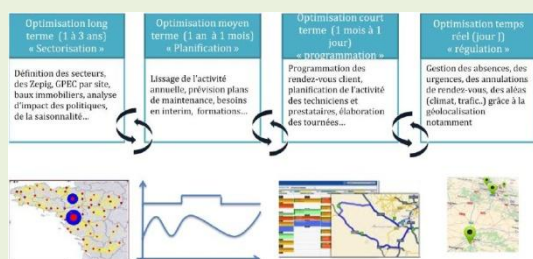
1 orientations générales

le projet

La Direction engage une transformation de GrDF comparable au changement de statut de GAZ DE FRANCE en 2004. **Ce projet consiste à assurer d'ici début 2018 toutes les activités techniques gaz du domaine réseau et clientèle par les 8 DR Gaz.** Ce projet remet en cause la mixité dans le service commun par la disparition des Unités Client Fournisseur. Cela concerne plus de 9 573 agents des UCF. Le service commun reposera sur les DR Gaz et DR Electricité et dans sa mixité par les fonctions support (USR et UO).

La Direction garantit qu'il n'y aura pas de site UCF ou DR Gaz supprimés d'ici janvier 2018 et ce projet, d'une durée exceptionnellement longue doit permettre une mise en place robuste sans précipitation et dans la concertation pour que la transformation soit comprise. **Il n'y aura aucun Comité d'Etablissement ni CHSCT sur ce projet en région tant que le processus ne sera pas calé avec les représentants du Personnel au national.**

La transformation, qui impacte autant les Agents des UCF que des DR Gaz, s'engage au sein du service commun avec pour objectif de faire évoluer le métier de Gazier (avec révision des métiers) en créant :



⊙ **des postes de TG** (Technicien Gaz et TG Sénior) intégrant les missions "Réseau : Raccordement, maintenance, sécurité" et "Clientèle : PI"

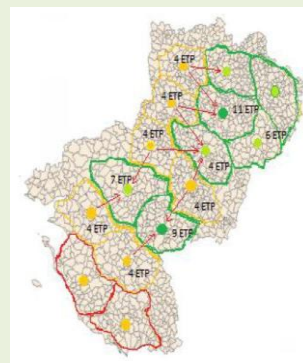
⊙ **des postes en APPO** (Agence Planification Programmation Opérationnelle) intégrant les CAPA et CPC (toutes les régions sont dotées de CPC, ce qui n'est pas le cas des CAPA)

⊙ **au niveau territorial, une refonte cible de l'organisation des interventions en ZEPIG** s'appuyant sur 318 ZEPIG:

➤ **216 ZEPIG** dont l'activité nécessite plus de 4 agents Gaziers (reprise par site DR Gaz actuelle).

EMPLOYEUR : GrDF

➤ **80 ZEPIG** dont l'activité nécessite moins de 4 agents Gaziers (site UCF ou DR Elec actuelle) mais qui pourront réaliser toutes les missions gaz hors astreinte sur d'autres secteurs Gaz. **EMPLOYEUR : GrDF**



GrDF

➤ **20 ZEPIG** dont la tenue des activités de sécurité pourrait être confiée à ERDF dans le cadre de l'accord de principe donné par la direction générale de l'entreprise, moyennant un accord formel sur chacune de ces zones et un accord sur les coûts d'astreinte.

➤ **2 ZEPIG** dont l'activité de sécurité serait portée par GrDF selon le mode de fonctionnement atypique existant à ce jour (GAP et DIGNE), un tour d'astreinte à 3 (THEO) !

Cette transformation nécessite d'utiliser de nouveaux outils informatiques et de nouvelles applications.

Analyse CGT : projet à haut risque !

Nous sommes intervenus pour démontrer que ce projet va générer un grand risque au niveau des collectifs de travail actuels, de la tension entre les Agents, et qu'il ne peut pas assurer, vis-à-vis de nos concitoyens, la proximité nécessaire alors qu'il prévoit de **supprimer 1/3 des ZEPIG par rapport à 2014 (494 → 318).**

Dans les régions Ouest, ACL et Sud



Ouest notamment, la Direction parle déjà de réduire le nombre de ZEPIG alors qu'aucune consultation n'a été engagée au niveau national sur ce point. Des Directeurs en région parlant même de ne respecter que les 95% d'IS dans l'heure, c'est-à-dire qu'ils sont prêts à dégrader les résultats actuels (autour de 99 %) en contradiction totale avec la loi qui demande d'améliorer les délais (13/07/2000 – RSDG 9).

Lors du CCE de novembre 2014, nous avons interpellé la Direction sur la réalité des délais d'arrivée sur place lors d'IS. Après nous avoir répondu en séance par la négative, et affirmant la fiabilité des remontées terrain, la Direction à

l'issue du précédent CCE et après vérification auprès de ses experts, reconnaît finalement la nécessité de sécuriser le processus en modifiant l'application CII afin de fiabiliser cet indicateur stratégique au plus vite. Des solutions sont d'ores et déjà mises en place mais encore pas suffisantes et devront être complétées rapidement et notamment sur les justifications des modifications apportées.

Il faut donc attendre fin 2015 le REX sur les délais et leur impact sur les dépassements de 60 mns avant d'envisager cette transformation. Le fait que la Direction ait fermé les yeux pendant des années malgré les alertes des représentants du Personnel en région comme au national doit l'obliger maintenant à revoir ses projections d'organisation dans le cadre de ce projet.

Nous le disons tout net, il est hors de question que les représentants CGT du Personnel cautionnent une dégradation de ce qui fait le cœur de notre métier, la sécurité des personnes et des biens. Nous informerons les pouvoirs publics dans tout le pays sur la dangerosité de ce projet vis-à-vis de nos concitoyens.

Les nouvelles technologies envisagées (webcam, EO, PDA, Tablette, la réalité augmentée) tout comme de nouvelles applications informatiques intégrant les besoins "réseau" et "Clientèle" nous inquiètent au vu des expériences récentes dans les domaines GMAO, Téléphonie. Ces nombreux problèmes inévitables mobilisent déjà les Agents et l'encadrement en particulier, dans leur quotidien.

La Direction aborde à plusieurs reprises **le géo-positionnement** comme solution pour optimiser la programmation des techniciens dans toutes les activités. Nous avons rappelé que **le dispositif actuel ne peut et ne doit concerner que les interventions de sécurité en heures ouvrables.**

Concernant les modes de management, des rites et rythmes collectifs à revisiter, dit la Direction, où est le lien de proximité ? Elle est tellement fébrile sur ce sujet qu'elle parle de "capter le langage non verbal" ; c'est du langage de technocrate du style "croissance négative". **Ce projet risque de détruire les collectifs de travail, à l'heure où il faut créer de la confiance entre l'encadrement de proximité et les équipes.** La prise de travail sur chantier, la prise d'activité délocalisée avec astreinte, le management à distance, la redéfinition des ZHA, le télétravail ne sont pas de nature à concilier vie professionnelle et vie privée. **Tout cela va générer de l'abandon et de la solitude au travail.**

La frustration avouée des salariés dans le pays sera de devoir former ces collègues dans la réciprocité aux métiers techniques (gaziers) et clientèle (PI) sans pour autant faire l'objet d'une quelconque reconnaissance. Le risque est grand de créer des conflits importants dans les collectifs. **De plus, les Agents UCF en grande majorité, savent où ils ne veulent pas aller : au gaz ! C'est de très mauvais augure pour ce projet.** Auront-ils vraiment le choix et si oui comment ? Apprendre un nouveau métier dans ces conditions présage de difficultés d'intégration et d'efficacité.

Le projet annonce des coûts de transformation de 122 Millions d'euros qui vont être absorbés dans la renégociation du tarif d'acheminement (ça ne coûtera

rien à GrDF). La Direction annonce des mesures d'accompagnement pour **2 Millions d'euros, ce qui représente 1,6 %**, ce n'est pas cher payé et cela démontre que **des moyens existent afin de reconnaître au mieux l'ensemble des agents.**

Le PDG de GDF Suez, Gérard Mestrallet, ne nous contredira pas avec ses 21 Millions d'euros de retraite chapeau !

Alors que ce projet - selon la Direction - se veut modèle et performant, la réalité est pourtant toute autre. Dans la continuité de la réorganisation d'ERDF, la direction de GRDF se retrouve écartelée entre 2 forces que tout oppose : le contrat de service public (et la loi) qui l'oblige à de la proximité, et le groupe GDF Suez qui veut de plus en plus de cash.

La Direction essaye donc par ce projet de bricoler une réforme qui n'est tournée que vers la rentabilité financière et non pas vers les clients et les agents.

A la CGT, nous réaffirmons que nous ne voulons pas de cette séparation entre les Electriciens et les Gaziers.

Lire la déclaration

2 transfert des techniciens UCF vers les DR électricité et mise en place des pilotes urbains

Le moins que l'on puisse dire est que ce dossier présenté en séance est succinct, incomplet et ne traite pas du fond.

La délégation CGT a posé de nombreuses questions, tout à fait légitimes vu l'ampleur et les impacts de cette réorganisation. Malgré les attentes fortes des élus, la Direction de GrDF n'a apporté aucune réponse sur :

- ❖ les emplois ; elle refuse même de fournir les organigrammes,...
- ❖ le traitement des postes vacants sur tout le territoire
- ❖ la définition du métier de technicien polyvalent
- ❖ l'organisation et la gestion de l'astreinte,

pourtant acceptés lors de la DS du 24 Mars présidée alors par ERDF en présence du Président du CCE de GrDF, qui n'avait pas alors explicité un tel refus.

La délégation CGT a également et expressément demandé des garanties

- ❖ concernant le choix des agents transférés et les critères retenus pour les aider dans leurs décisions
- ❖ sur le principe de non-discrimination des salariés quant à leurs choix d'entreprise, quel que soit leur profil.

Pour cela la délégation CGT rappelle lors de la séance qu'il suffira à la Direction d'appliquer l'Accord sur la réorganisation du 23 juillet 2010 : **"le projet de transformation s'inscrit dans le cadre d'une réorganisation déclarée et donc des Accords du 23/07/2010 d'ERDF et de GrDF sur le processus de concertation et les mesures d'accompagnement des réorganisations"**.

Les principes et les mesures d'accompagnement contenus dans ces accords seront appliqués.

Les modalités d'accompagnement type mobilité encouragée ou prioritaire feront l'objet d'une concertation nationale, l'objectif étant de parvenir à des

modalités claires, homogènes au plan national pour garantir l'équité, et rendue lisible pour chaque salarié concerné en amont de son transfert.

La CGT se félicite d'avoir été entendue et de l'application de cet Accord qui garantit au salarié des droits clairement établis.

Comment se faire une idée précise sur une telle réorganisation quand aucun élément du dossier ne vient étayer la démonstration de son bien-fondé ?

Quand les conditions de travail actuelles et futures sont balayées d'un revers de main par le Président du Comité ?

Quand l'élaboration et la présentation de ce dossier majeur aux élus montre un encéphalogramme plat ?

Nous rappelons donc notre désaccord sur le sujet et restons très interrogatifs quant à la suite du projet et à sa déclinaison. Au vu des orientations, les membres du CCE de GrDF font lecture d'une résolution afin de définir les modalités à venir en termes d'infos, de consultations en CCE avant toute consultation dans les IRP locales.

Lire la Résolution

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres du CCE de GrDF.

Pour conclure et après demande des avis par le Président, la délégation CGT ne pouvant se satisfaire d'une série d'approximations et de questions restées sans réponse, a donné un avis négatif sur ce projet de transfert des techniciens vers les DR électricité et de mise en place des pilotes urbains.

L'organisme a émis un avis défavorable à l'unanimité.

A votre attention, quelques mesures d'accompagnement parmi d'autres dans le cadre de l'Accord de réorganisation de Juillet 2010

pour plus de précisions, veuillez vous rapprocher des élus CGT en proximité

➤ dans le cadre des mesures d'accompagnement sociales, les salariés des UCF vers des DR Gaz ou DR Electricité intégreront l'**ATT** de l'équipe d'accueil. La perte éventuelle de **JRTT** sera compensée sur 3 ans en temps ou en argent.

➤ sera proposée systématiquement aux salariés indéciés afin d'éclairer leurs choix **une période de découverte** d'1 semaine du ou des métiers envisagés et de son environnement de travail.

➤ **accompagnement du projet professionnel individuel** : afin de lui permettre de réfléchir à son projet professionnel, chaque salarié bénéficie d'1 crédit de temps de 3 heures pour préparer ses entretiens.

En raison de la densité des échanges sur les dossiers précédents, les points ci-dessous prévus à l'ordre du jour n'ont pas été abordés. Ils seront traités lors du prochain CCE.

➤ **Bilan Formation 2014**

➤ **Bilan Alternance 2014**

➤ **Présentation de la Base de Données Economiques et Sociales**

**prochain CCE de GrDF
le 7 Mai 2015**